

---

# Les représentations dans les univers numériques : ethos discursif dans les témoignages d'hommes et de femmes victimes de violence conjugale

**Samira Messaoudi**

**CREM (Équipe d'accueil (EA) - 3476)**

**Pôle scientifique de rattachement :** CLCS (Connaissance, Langage, Communication, Sociétés)

**École(s) doctorale(s) de rattachement :** Humanités nouvelles - Fernand Braudel

**Section(s) CNU :** 7e section : Sciences du langage

0638913739

Messaoudi.samira@outlook.com

Academia.edu : <https://univ-lorraine.academia.edu/Messaoudisamira>

Twitter : <https://twitter.com/messaoudisamir2>

LinkedIn : <http://www.linkedin.com/in/messaoudisamira57>

Crem : <https://crem.univ-lorraine.fr/messaoudi-samira>

ResearchGate : [https://www.researchgate.net/profile/Messaoudi\\_Samira](https://www.researchgate.net/profile/Messaoudi_Samira)

## **MOTS-CLÉS :**

1. *Sémiotique*
2. *Analyse de discours*
3. *Souffrance sociale*
4. *Médiation numérique*
5. *Violence conjugale*
6. *Ethos discursif*

## **RÉSUMÉ :**

*Le présent travail aura pour objet de montrer et d'examiner pourquoi les hommes battus sont si peu nombreux à exprimer leurs souffrances sur les forums. Quant à ceux qui sortent du silence et qui et quant à ceux qui sortent du silence et qui s'extériorisent leur mal être, s'expriment-ils dans la même matérialité discursive que les femmes ? Rendent-ils compte des violences conjugales de la même manière ? Comment les deux perçoivent-ils ce fléau ? Quels moyens emploient-ils pour le mettre en récit ? Les questions que nous nous posons nous amènent à opter pour une description contrastive genrée des textes en décrivant la mise en récit de la violence à travers l'examen des marques énonciatives, rhétoriques et argumentatives caractérisant les hommes et les femmes battu(e)s. Aussi, une partie de ce*

*présent travail s'intéresse à la construction d'un ethos et d'une représentation de soi, en tant que phénomènes textuels liés au genre de discours qui les porte.*

## INTRODUCTION

Les femmes détiennent le plus grand nombre de témoignages en ce qui concerne les violences conjugales mais toujours est-il que dans un couple il n'y a pas que la femme ! **Que fait-on de l'homme ?** La question des « hommes battus » pose clairement le problème du genre, le nombre d'hommes battus qui apportent leurs témoignages sur la sphère du web est très effacé comparé à celui des femmes mais pas inexistant. Nous avons récolté 150 témoignages sur le forum « Briser la glace »<sup>1</sup>.

Face à une situation plus ou moins confuse, nous nous demandons : **pourquoi les hommes battus sont si peu nombreux à exprimer leurs souffrances sur les forums ? Et quant à ceux qui sortent du silence et qui s'extériorisent, s'expriment-ils pareillement que les femmes ? Rendent-ils compte des violences conjugales, leurs violences conjugales, de la même manière ?** Nous nous attarderons à dresser une analyse comparative des témoignages d'hommes et de femmes battu(e)s afin de répondre au mieux à ces questions. Nous nous concentrerons ensuite sur deux témoignages, l'un étant écrit par un homme battu, l'autre par une femme battue au présent, toujours en couple et sous le même toit que le conjoint violent au moment du témoignage. Il s'agit donc de deux témoignages relatant un même événement : la violence conjugale. **Comment les deux perçoivent-ils ce fléau ? Quels moyens utilisent-ils pour le mettre en récit ?**

Bien que l'hypothèse d'une différence discursive au niveau des genres fasse l'objet de nombreuses remises en question, les questions que nous nous posons nous amènent à opter pour une description contrastive genrée des textes en décrivant la mise en récit de la violence à travers l'examen des marques énonciatives, rhétoriques et argumentatives caractérisant les hommes et les femmes battu(e)s.

---

<sup>1</sup> <http://briserlaglace.xooit.fr/index.php>

En ce qui concerne la question du « pourquoi », c'est du côté des stéréotypes et de la doxa qu'il y a susceptibilité de trouver un terrain de réponse. Les hommes ont peur que leur virilité soit piétinée, peur d'attiser les moqueries, peur de faire l'objet de sarcasme, peur enfin d'être déclassés.

En ce qui concerne l'expression de la violence conjugale, nous commencerons par une analyse détaillée des témoignages des femmes comparativement à ceux des hommes sur le plan lexical, syntaxique, sémantique et textuel.

Nous tenterons de démontrer comment hommes et femmes perçoivent la violence conjugale et quels sont les moyens mis en oeuvre afin de les exposer en récit.

**Nous entendons par le terme « genre » dans ce chapitre le concept qui permet de faire la différence entre homme et femme, il n'est pas assigné au discours ou aux témoignages en eux-mêmes.**

## **1. Analyse comparative confrontant des témoignages d'hommes et de femmes battu(e)s**

Nous procédons à un comparatif genré permettant de voir si hommes et femmes battues(e) expriment la violence conjugale de la même manière. Les deux témoignages présentent de nombreux points de ressemblance, mais aussi des points de dissemblance.

### **1.1 Différence homme/femme face à l'expression de la violence conjugale**

Étant donné que la violence se manifeste au sein du couple, les hommes aussi sont tout autant concernés que les femmes, de ce fait répondre à la question « pourquoi les hommes sont-ils aussi peu à s'exprimer sur le forum en ce qui concerne les violences conjugales ? » demeure difficile et complexe.

Est-ce un problème de support ? Il ne s'agit pas d'un problème de support puisque hommes et femmes utilisent tous deux les supports numériques. **Est-ce un problème de plateforme (dans notre cas les forums) ?**

Cela ne provient pas de la plateforme puisqu'un nombre assez conséquent de témoignages d'hommes apparaît sur les forums sportifs, automobiles et tous les autres types de forums. Il

semble évident que c'est la spécificité du témoignage sur les violences conjugales qui explique cette inégalité et inéquation des sexes qui en témoignent.

La violence conjugale n'est pas un problème sexué mais un problème humain. Si nous la considérons comme un acte commis par une personne contre une autre personne, une prise de conscience s'impose alors afin de cesser de la voir en termes de femmes battues pour enfin accepter que la violence puisse être exercée aussi sur l'homme.

Il s'agit, tout comme il a été écrit dans les témoignages d'hommes battus, d'une difficulté évidente à exprimer leurs vécus, leurs émotions, leurs souffrances et douleurs sur un forum, d'une impossibilité à s'extérioriser en s'exposant au regard et au jugement des autres en tant qu'hommes qui ont été démunis de leur nature virile. D'après ces constatations, nous pensons trouver des réponses du côté des imaginaires culturels et des représentations sociales à travers lesquels nous appréhendons le monde. Nous émettons comme hypothèse que les images ancrées dans nos esprits sont à l'origine du peu de témoignages des hommes au sujet des violences conjugales.

### **1.1.1. Les rapports sociaux entre les sexes : les imaginaires culturels**

Afin de mieux comprendre cette problématique de violence conjugale envers les hommes, nous nous référons au contexte, étant donné que notre société est basée sur un support social des sexes dans lequel l'homme n'est généralement pas victime mais dominateur : « *Les identités masculines et féminines sont historiques et sociales car elles ne peuvent se comprendre que par l'étude de la société* » (Anglerad, 2001 : 23)<sup>2</sup>.

Nous avons tous des représentations qui nous ont été inculquées dès notre tendre enfance, des représentations bourrées d'imaginaires reproduisant des pensées ou des sentiments. L'homme est voué à être un conjoint fort, responsable, courageux, maître de la situation et ne peut être abusé physiquement par une femme représentée comme un être fragile sans défense, en d'autres termes il n'y a pas de place pour un homme faible ne répondant pas à la norme de la société.

Cette vision très simplifiée n'est pas sans causer des problèmes relationnels et identitaires :

---

<sup>2</sup> Anglerad B. (2001). *Culture féminine, culture masculine*, l'exemple du XIXème siècle, in S. Torrent, p. 23.  
Ludovia 2019 – *Les représentations dans les univers numériques : ethos discursif dans les témoignages d'hommes et de femmes victimes de violence conjugale*- 4

« *Comment une faible petite femme pourrait-elle être « l'initiatrice » de comportements violents envers son conjoint, fort et musclé ?* » (Dallaire, 2002 : 12)<sup>3</sup>. Comme le montre bien cette citation, il n'existe pas de place pour de supposées violences conjugales envers l'homme de la part d'un être aussi fragile qu'est censé l'être la femme !

### 1.1.2. Quelle communauté : féminine /masculine

Une très grande majorité des témoignages sont l'œuvre de femmes battues. Ces dernières, lorsqu'elles s'adressent à leur lectorat, utilisent le féminin contrairement aux hommes battus qui s'adressent aux hommes en utilisant le masculin :

#### **Femmes :**

*« Je suis la preuve qu'on peut s'en sortir même à 63 ans, et après 43 années d'emprise  
!!!! J'espère que cela sera utile à mes soeurs de souffrance..... »*

*« **Bonsoir Mesdames.** »*

*« J'espère vraiment que mon témoignage aidera des femmes victimes de violences  
conjugales gros courage à vous **mesdames** ... »*

*« Je veux, par mon témoignage, apporter de l'espoir à **toutes celles** qui vivent l'enfer, »*

*« **Battez-vous les filles !!** »*

*« La seule chose que j'ai envie de dire à **toutes les femmes** qui vivent ces violences, c'est  
« **entourez-vous des bonnes personnes** ». »*

#### **Hommes :**

*« **Bonjour Messieurs** »*

Dans le corpus des femmes battues, la grande majorité des femmes n'intègrent pas dans leurs témoignages l'adresse aux hommes, puisqu'elles omettent toute possibilité ou potentialité que l'homme puisse être le lecteur de leurs récits, elles utilisent comme termes d'adresse : « **soeurs de souffrance...** », « **mesdames** », « **les filles** », « **toutes** », « **toutes les femmes** ». Le constat est le même du côté des hommes, qui n'intègrent pas les femmes dans leurs corpus.

---

<sup>3</sup> Dallaire Y. (2002). *La violence faite aux hommes : une réalité taboue et complexe*. Québec : Option santé, P. 12. URL : [http://www.medicine.unige.ch/enseignement/apprentissage/module4/immersion/archives/2007\\_2008/travaux/08\\_r\\_hommes.pdf](http://www.medicine.unige.ch/enseignement/apprentissage/module4/immersion/archives/2007_2008/travaux/08_r_hommes.pdf).

Ils ne s'adressent qu'à la communauté masculine et omettent toute possibilité qu'une femme lise leurs témoignages.

### 1.1.3. Les niveaux de langage

Les nouvelles technologies apportent de nouveaux moyens de conversation mais aussi bon nombre d'infractions à la norme écrite. Nous constatons un niveau de langage ainsi qu'une orthographe du « forum » qui pourrait être extrêmement choquante non seulement pour les professionnels de la langue, mais également pour le grand public.

En effet, l'exercice de la langue sur ce forum, qui a pour but premier l'échange et l'extériorisation, n'est qu'une conséquence secondaire. De ce fait, l'application des règles orthographiques et syntaxiques normées de l'écrit fait par ailleurs l'objet d'une très vaste tolérance.

Nous constatons, en ce qui concerne le corpus des femmes, que le coefficient pour le niveau de langage « **obsolète, vieilli** » par rapport à l'ensemble des mots est de 1 572 864. Le coefficient pour le niveau de langage « **familier** » par rapport à l'ensemble des mots est de 524 288. Le coefficient pour le niveau de langage « **grossier, vulgaire** » par rapport à l'ensemble des mots est de 3 473 408, enfin le coefficient pour le niveau de langage « **anglicisme courant** » par rapport à l'ensemble des mots est de 28 639 232.

Kerbrat-Orecchioni affirme lors d'une conférence : « *la conversation représente le prototype de l'interaction verbale dont les formes sont d'une extrême variété selon le lieu, le temps, les interactants ou la finalité* »<sup>4</sup>(Kerbrat, 1999 ). Nous avons relevé quelques exemples :

Langage familier : « *Moi je **crève** sans argent* »

Langage familier : « *Quand est-ce que tu vas **crever** qu'on soit tranquilles* »

Langage familier : « *Il veut me faire **crever**, et c'est meilleur à petit feu comme il dit...* »

---

<sup>4</sup> Conférence sur le thème de l'approche interactionniste en linguistique au Congrès de la Société Japonaise de Didactique du Français à l'Université nationale de Matsuyama, le 5 novembre 1999, <http://www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/e/conferences/kerbratinter.html>.

Absence d'accents : « *Que **d'affection** démolie. Il dirigeait tout avec brio avant de devenir une entreprise de destruction d'âme. **J'avais** la chance **d'être** aimée et puis il y a eu ces reproches **l'alcool** et si cela n'évoluait* »

L'abréviation : « *Il dirigeait tout avec **brío** avant de devenir une entreprise de destruction d'âme* ».

Les fautes d'orthographe : « *je suis **parti** de chez mes parents à 21 ans et je suis tombée enceinte* ».

Ces résultats traduisent peut-être un niveau de langue ou intellectuel limité parmi la plupart de ces femmes battues. Cela pourrait-il être expliqué par la violence et le caractère bestial des faits décrits ? Est-ce dû à un niveau d'études limité ? Peut-on en déduire que cela fait des femmes battues des proies plus faciles ?

D'après ces résultats, la majorité des femmes qui s'expriment dans ces témoignages de violences utilisent plutôt un langage familier, ce qui pourrait être expliqué par la nature violente des faits décrits. De plus, il est clairement démontré que la transgression des normes conversationnelles n'est nullement de l'ordre de l'ignorance. Les femmes battues mettent en place l'usage d'un code plus simplifié sous forme d'abréviations, de liaisons ainsi que d'absence d'accent. Ces méthodes sont employées afin d'accroître la vitesse de la mise à disposition du message sur le forum, ou bien afin de réduire la fatigue liée à la dactylographie. De plus, elles recherchent le gain de temps en écrivant, puisqu'il est plus coûteux d'écrire que de parler. Aussi, il est à noter que la femme, en s'exprimant, traite parfois l'homme de « fou », « d'alcoolique », ou encore de « monstre ».

Marcoccia indique qu'il subsiste un code lorsqu'il s'agit d'écrits d'écrans et affirme que :

« *L'utilisation spécifique du code écrit ainsi que les spécificités syntaxiques et stylistiques des écrits électroniques constituent un sociolecte, une forme de dialecte social déterminé par les caractéristiques des locuteurs* »<sup>5</sup>. (Maroccia, 2004 )

En ce qui concerne le corpus des hommes, le niveau de langage est généralement plus soutenu et les phrases mieux formulées, contrairement à ce que nous avons relevé chez les femmes.

---

<sup>5</sup> Marcoccia M. (2004). *L'analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques*, Les Carnets du Cediscor [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 01 novembre 2006, consulté le 05 février 2017. URL : <http://cediscor.revues.org/220>.

### Corpus femmes :

« *il ne fallait pas que je reste avec **un monstre** comme ça* »

« *il est devenu **un monstre** : coups, médicaments nocifs pour moi, coups bas, dénigrement, menaces et intimidations tous azimuts, acharnement psychologique, financier, juridique, manipulation des enfants et de la justice contre moi...* »

« *j'ai vécu avec **un fou** comme ça je n'arrivais pas à y croire ...* »

« *j'ai été victime et j'avais 20 ans d'un manipulateur **alcoolique** et violent.* »

### Corpus hommes :

« ***Ma femme** a déposé plainte contre moi pour violence conjugale.* »

« ***Ma femme** est très violente en termes d'insultes et me bat depuis tout ce temps.* »

La femme battue qui témoigne de son mari violent lui confère une image négative en lui attribuant des adjectifs péjoratifs de toutes sortes, alors que l'homme battu ne dénigre pas sa femme malgré ce qu'il lui arrive et ne la décrit pas en utilisant des adjectifs négatifs, il la nomme : « **Ma femme** » tout simplement.

## **2. Inégalité homme/femme face à l'expression de la violence conjugale**

Comment hommes et femmes expriment-ils la violence conjugale subie ? Mettent-ils de la même manière leurs souffrances et douleurs en récit ? Existe-t-il des particularités propres au genre dans l'expression de la souffrance ?

En ce qui concerne le nombre de témoignages recueillis, les témoignages des femmes battues sont beaucoup plus nombreux que ceux des hommes. Le sujet est-il **plus honteux/tabou pour les hommes** ?

La taille des témoignages des hommes et des femmes battu(e)s diffère également. En effet, visuellement parlant, le témoignage des femmes est relativement plus long que celui des



hommes. Aussi, le nombre de mots est largement supérieur dans le corpus des femmes que dans celui des hommes.

**Est-ce que les femmes battues utilisent plus de mots pour raconter leurs souffrances ? Que disent-elles de plus que les hommes ne disent pas ? Est-ce que ce sont des éléments que les hommes ne prennent pas en considération pour raconter leurs souffrances ou est-ce que les femmes développent leurs arguments plus que les hommes ? Nous trouverons des réponses à nos questions dans l'analyse du contenu des témoignages d'hommes et de femmes.**

Les temps verbaux dominants au sein des témoignages sont les mêmes. Il s'agit du présent avec ses deux valeurs, le présent de la narration et le présent de l'énonciation, ainsi que du passé composé. La longueur moyenne des phrases est plus grande du côté du témoignage féminin. Certains éléments tels que les temps verbaux et la longueur des phrases semblent relever du genre discursif qu'est le témoignage.

Ainsi, bien que les deux catégories de témoignages présentent de nombreux points communs, nous constatons certaines différences dans les deux corpus :

Premier point que nous avons pu remarquer dans notre analyse, la question de la critique :

La critique de la cuisine, par exemple, s'adresse toujours aux femmes, du côté femmes battues et hommes battus ; la différence réside dans le fait que les femmes battues sont agressées par rapport à leur cuisine, tandis que les hommes battus se font insulter parce qu'ils critiquent la cuisine de leur femme violente :

*« si je lui dis que le plat qu'elle a préparé manque de sel ou le contraire, cela dérape et éclate en une furie pas possible devant même nos enfants ! » (Page 4)*

Second point concernant l'homme battu qui a plus de mal à déposer plainte :

*« Il n'a pas voulu, malgré ma demande, ni faire de main courante, ni se rendre aux urgences » (Page 54).*

*« J'ai pris décision ce matin de déposer une main courante, malgré mon état physique lamentable et mon état dépressif qui m'empêche d'agir... » (Page 43).*

*« Je ne sais donc pas si j'aurai la force d'aller au bout de ma décision, de peur d'être mal reçu, de ne pas être cru, et surtout des représailles à mon retour ! » (Page 12).*

Troisième point qui concerne l'homme agressé qui l'est parfois aussi par ses enfants :

*« Aujourd'hui, il subit des sévices psychologiques très durs de la part de sa femme. [...] Il se fait insulter même par ses enfants » (Page 65).*

En quatrième point, l'homme battu est démenti et personne ne le croit, au contraire on l'accuse même de battre sa femme :

*« Je suis poursuivi pour violence conjugale, le juge me montre des photos d'elle avec des bleus sur les avant-bras et les cuisses » (Page 94).*

Cinquième point, la femme violente se fait souvent passer pour la personne battue et accuse le mari (le vrai battu), cherchant même à le provoquer pour qu'il soit violent et qu'elle puisse déposer plainte :

*« Le pire c'est que le lendemain elle est allée se faire plâtrer le bras et a porté plainte à la gendarmerie. Je me retrouve donc convoqué chez le procureur. Elle joue à fond sur la carte de la femme battue et tente de m'expulser de chez moi » (Page 21).*

*« Mon épouse essaye sans cesse de me pousser à bout pour obtenir de moi des violences conjugales pour s'en servir dans la procédure de divorce » (Page 83).*

*« Elle porte plainte souvent en inventant des coups (sans marque) des violences verbales - elle menace mon fils, elle le menace de lui envoyer des mecs pour ... je n'ai pas bien compris ! - mon fils m'a dit que ce n'était pas la première menace (pour lui faire la peau !) » (Page 87).*

*« Ma femme a déposé plainte contre moi pour violence conjugale, or au moment où elle prétend que je l'ai frappée (2h du matin) je n'étais pas à la maison, j'étais avec une autre personne, d'ailleurs elle m'a appelé à 2h20 et m'a laissé un message sur le répondeur pour m'insulter... Elle a eu alors l'idée de se griffer la poitrine et les bras, elle est allée déposer plainte contre moi tout de suite après (vers 3h du matin) et a eu un certificat d'arrêt*

*de travail de chez le médecin de trois jours...[...] et a fait témoigner mon fils comme quoi que je l'ai frappée... » (Page 54).*

*« Elle m'a donné un énorme coup de poing dans le visage, j'ai été choqué et pourtant j'ai fait de la boxe ; j'ai vu rouge, arraché la poignée de la porte, je l'ai poussée pour sortir, elle est tombée et s'est agrippée avec une force inimaginable comme d'habitude à mes pieds, j'ai trébuché et je lui ai marché dessus. Ces situations glauques sont déplorables et j'en suis acteur malgré moi. Elle a été chez le médecin qui lui a diagnostiqué une déchirure des muscles des côtes, je n'ai pas en mémoire le terme médical exact. Le médecin a déclaré cette blessure aux forces de l'ordre et j'ai été mis en garde à vue une journée (ma femme n'ayant pas déposé plainte pourtant) » (Page 71).*

*« Elle a dit "maintenant que tu m'as frappée je vais déposer plainte à la gendarmerie » !!! » (Page 10).*

Sixième point, les modes d'agression sont différents selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme violent(e) :

Les femmes violentes le sont plus d'une manière psychologique, ont recours à la manipulation et montent plus souvent les enfants contre le père :

*« J'ai tout vu d'elle, évanouissements, crises de tétanie, dépression majeure, tentative de suicide, fuite du domicile conjugal pendant plus d'1 mois alors que mes gosses étaient tout jeunes, scandales de tous genres ! » (Page 54).*

*« Elle a déchiré mon pyjama, m'a tiré les cheveux, les oreilles, m'a griffé !! »*

*« Mes enfants sont instrumentalisés contre moi, m'injurient et me frappent. Ils sont élevés dans la haine et le mépris du père. » (Page 86).*

*« Les 2 femmes ont prémédité le divorce dans un unique but me détruire psychologiquement et me spolier au maximum. Elles sont d'une méchanceté redoutable et particulièrement manipulatrices. » (Page 43).*

*« Il y a quelques années, elle était tellement violente qu'elle m'a donné un coup de couteau dans le dos » « Elle stocke beaucoup de nourriture dans une armoire fermée à clefs, pour me priver de quelque chose comme pour une punition, c'est un comportement étrange, mais à vivre c'est très compliqué. » (Page 7).*

*« D'ailleurs après chaque dispute elle va voir les enfants pour expliquer que papa est un gros nul. » (Page 21).*

« *Au début c'était quelques coups sans gravité, du genre d'une grosse morsure, puis au fil du temps cela s'est amplifié, on est passés aux griffures, aux insultes, aux crachats.* » (Page 66).

« *Elle m'a mis un violent coup de poing au visage (oeil au beurre noir pendant une semaine), je ne compte plus les griffures, les poussades, les cicatrices laissées par ses ongles jusque sur mon cou.* » (Page 29).

Les femmes expriment leur violence en jetant des objets sur leurs conjoints. En effet, le jet d'objets est très récurrent :

« *Elle a essayé de m'envoyer un égouttoir en fonte à travers le visage en shootant dedans violemment, ce soir-là je l'ai évité de justesse.* » (Page 52).

Au sein du témoignage des femmes battues, nous avons pu constater la présence abondante des points de suspension. Il s'agit d'un signe de ponctuation dont la même forme peut avoir de nombreux sens, ou plutôt de nombreuses fonctions.

Au-delà de leur simple fonction syntaxique, il est difficile de leur donner un sens plein en dehors du texte dont ils sont issus. Nous nous demandons s'ils représentent une ellipse, une interruption, un retardement ou un non-dit.

## 2.1. L'inachevé

Nous avons pu décompter 10,22 % de points de suspension par rapport à l'ensemble des ponctuations dans le corpus des femmes battues, contrairement aux hommes battus qui n'ont eu recours aux points de suspension qu'à une valeur de 3,55 %. Les points de suspension, au-delà du fait d'être de simples signes à fonction syntaxique, possèdent une fonction interprétative dans leur propre contexte, et se doivent d'être interprétés par les lecteurs. Les comprendre à l'extérieur de ce même contexte en leur octroyant un sens plein s'avère difficile, étant donné qu'une seule et même fonction renvoie à plusieurs sens et fonctions. Nous citons en sémantique discursive Lala et en grammaire Le Bozec :

« D'un côté le point de suspension présente un espace vide (une lacune) où le possible sémantique est simplement suggéré et, dans tous les cas, où l'attente du sens se trouve différée ; de l'autre, il signale l'infinitude d'un "dire en plus" dont on ne peut pas mesurer la limite puisque le pluriel du sens ainsi évoqué autorise une infinité de possibles. » (Lala, 2002 : 185)<sup>6</sup>.

Cette citation illustre la relation qu'établissent les points de suspension entre la topographie de l'écrit d'un espace vide et l'attente du sens d'une nécessaire co-énonciation, ainsi que la temporalité induite et l'ouverture sémantique :

« Les points suspensifs marquent une ellipse ou un retardement du propos. Soit ils signalent des procédés de régie (figures d'organisation) où le manque est causé par une intervention extérieure (interruption externe) due à l'interlocuteur (interruption dialogique), due à un événement autre (interruption non dialogique) ou bien au rapport entre le propos et le récit (interruption narrative). Soit ils construisent une attitude psychologique du locuteur (interruption interne) : alors, le manque peut s'avérer non intentionnel (interruption émotive et interruption monologique) et ressortir aux procédés de régie construisant le caractère, ou bien il peut exprimer la volonté manipulatrice du locuteur (interruption rhétorique formulative ou suggestive) et ressortir aux figures de l'argumentation... » (Yves L.-B, 2004 : 6)<sup>7</sup>

Ainsi, les points de suspension expriment l'indécision, l'hésitation, le respect des convenances, la réticence, l'inaccompli, l'inachevé, le non-dit, en résumé une expression incomplète d'une idée. Le lecteur se doit de finir les idées en suspens et d'en imaginer la suite.

Les points de suspension dans les deux corpus expriment le non-dit, l'expression incomplète d'idées dont le sens complet et l'interprétation sont du ressort du lecteur et de son imagination.

Les points de suspension démontrent que femmes et hommes ne sont pas égaux face à l'expression de cette douleur, la femme tend à se faire comprendre par les lecteurs, elle tente

---

<sup>6</sup> Lala M. (2002). *L'ajout entre forme et figure : point de suspension et topographie de l'écrit littéraire au XX<sup>e</sup> siècle* », in J. Authier-Revuz et M.-CH. Lala (éds), *Figure d'ajout : phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 185-193.

<sup>7</sup> Yves L.-B. (2004). *Trois points de suspension...*, *L'information Grammaticale*, n° 103, pp. 3-6.

de véhiculer ses pensées et émotions tandis que les hommes s'expliquent et veulent se justifier quant à la manière dont ils en sont arrivés à ce point, ils mettent des mots sur tout ce qu'ils ressentent mais dans l'optique de les décortiquer et non pas les faire comprendre.

## 2.2. L'énonciation

La majorité des femmes battues témoignent directement, alors que pour les hommes battus, ce sont souvent des personnes proches qui témoignent pour eux, pour les aider :

*« J'ai un ami depuis 3 ans qui est en couple. Il m'a confié que sa compagne (ils ne sont pas mariés) était violente avec lui: insultes, crises, humiliations répétitives (voire violence physique). » (Page 5).*

*« Je souhaiterais que vous m'aiguilliez et m'apportiez de l'aide pour mon frère. »  
« Maintenant que question finance mon frère lui a restreint l'accès aux finances elle se met à le frapper et le menace de beaucoup de choses  
L'enfant est au milieu de tout ça et pleure! C une honte!!!!!! » (Page 6).*

*« Mon père (60 ans), qui est en train de se séparer de ma belle-mère, la quarantaine, a déjà subi des violences verbales et physiques de celles-ci. Outre des violences verbales, dont j'ai été témoin, il a été frappé par celle-ci un soir dans le bureau où il vit depuis qu'il a quitté le domicile conjugal. » (Page 11).*

Le mari battu arrive même à dire que sa femme est victime d'une certaine manière pour lui faire subir les violences :

*« Ma femme étant victime de ses émotions me rejette sans arrêt la faute, [...] elle m'enferme dans une pièce de la maison et me prend en otage pendant des heures en essayant de m'imposer son point de vue et de m'insulter, de m'humilier et de me taper avec violence. » (Page 8).*

L'homme battu a du mal à exprimer sa souffrance avec des mots, il dira « j'en ai marre » au lieu de dire « je souffre » ou bien « je suis malheureux ». Les témoignages des hommes battus semblent plus longs et plus détaillés.

### 2.3. Ethos discursif différent

La femme battue met du temps à réaliser et accepter qu'elle l'est et ne l'énonce pas de manière directe dans les témoignages :

« *Je ne me considérais pas comme une femme battue.* » « *Le cauchemar commençait sans que je me rende compte* » (Page 7).

« *Lors d'un cours j'ai vu des images de femmes battue je me suis vue j'étais tétanisée....* » (Page 12).

« *Il a commencé 2 mois après notre rencontre à m'insulter au mois de septembre il a voulu qu'on se pacse j'ai accepté je pensais qu'il n'allait pas continuer à m'insulter mais je me suis trompée car il a continué les insultes, des coups, il me crachait dessus, il cassait tout surtout mes affaires personnelles, il m'avait coupée de tout le monde, ma famille, mes amies* » (Page 18).

La femme battue use du procédé de « victimisation » :

Il s'agit d'un procédé qui tend à rendre noble et héroïque le statut de victime afin de se désengager et désigner un coupable. L'éloge de l'opprimée prime dans le discours. Ainsi, la victimisation incite alors la femme à baser son discours sur le statut de victime comme l'affirme Clémence K dans son mémoire, reprenant les propos d'Élisabeth Badinter dans *Fausse route* : « *La femme prend peu à peu le statut de l'enfant : faible et impuissant. De l'enfant innocent, opprimé par des adultes contre lesquels il ne peut rien.* »<sup>8</sup>

Ainsi, consciemment ou non, la femme calquait son discours sur ce qu'elle pense être un discours légitime de femme battue :

« *J'ai tapé aux portes de toutes les associations et sans succès. Je reste seule, abusée et victime de violence. Une femme faible qui risque sa vie, j'aurais grand besoin d'être prise en charge ou d'aller à un endroit plus sain et plus sûr* ».

---

<sup>8</sup> Clémence K. (2004). *Expliquer le mal par le male : approche systemique : vers une nouvelle compréhension de la violence conjugale*, mémoire de master en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Sociale, Nice, Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social, p. 8.

En effet, dans cet exemple, l'hébergement de la femme battue est un droit au sein de cette association, cependant la femme essaye de le conquérir en convainquant l'assistante sociale qu'elle appartient bien à la catégorie des femmes qui doivent être accueillies dans cette institution.

L'homme battu discrédite sa femme et lui trouve des excuses en légitimant la violence :

« *Je l'avais bien cherché* »

« *Je ne souhaite pas la quitter et lui faire du mal, ce n'est qu'une phase cela lui passera* »

« *Son énervement prouve qu'elle m'aime* ».

Le meilleur moyen de légitimer la violence est de parler de provocation. L'homme se catégorise comme provocateur et méritant d'être violenté, prend parti en faveur de sa femme qui est excusée de toute sa violence.

L'homme battu se présente souvent d'emblée comme une victime et a plus rapidement conscience de l'être :

« *Je suis victime de violences psychologiques de la part de ma belle-mère et mon épouse.* » (Page 3).

« *Bonjour je suis victime depuis environ 2 ans de violences de la part de mon épouse : lors des disputes, dès qu'elle sent qu'elle n'a pas le dessus elle me frappe systématiquement* » (Page 6).

Les hommes battus ont plus de difficultés à être pris au sérieux et aidés que les femmes :

Un exemple tiré du corpus des hommes battus en témoigne :

« *Les femmes victimes de violence se trouvent plus facilement protégées par la loi que les hommes.* » (Page 4).

Outre les violences décrites dans le précédent post, l'homme violenté a d'autres faiblesses par rapport aux femmes violentées :

- La société ne reconnaît pas l'existence des violences faites aux hommes par des femmes alors qu'elle reconnaît le contraire.



- La société pense que les femmes sont naturellement gentilles et les hommes naturellement violents même si rien ne le prouve.
  - Se faire violenter par une femme n'est pas admis car ce n'est pas réputé viril, donc ça n'existe pas.
  - Un homme n'a pas le droit de se plaindre sous peine de passer pour un sous-homme, une « tapette ». **Il a honte de subir et ne se reconnaît pas comme victime lui-même.** Il se croit au contraire coupable de ce qu'il subit.
  - L'homme a du mal à exprimer sa souffrance avec des mots. Il dira « j'en ai marre » au lieu de dire « je souffre » ou bien « je suis malheureux ».
- Tout cela ne l'aide pas à comprendre sa situation et à se défendre, c'est pour cette raison que cela dure souvent longtemps.

Il existe très peu de pensées suicidaires chez les hommes battus, par rapport aux femmes battues :

*« Il y a encore quelques mois je voulais **me suicider** ».*

*« J'ai aussi été battue, étranglée, trompée, utilisée, pendant 15 années... Le pire, j'ai été droguée, hospitalisée, **poussée au suicide** par mon mari médecin ».*

*« Je ne sais plus quoi faire je pense à me **suicider** parfois, mais je ne le fais pas pour ne pas la rendre malheureuse ».*

Il existe tout un environnement contextuel du terme suicide. Le contexte antérieur représente « l'environnement linguistique d'un énoncé » (Kerbrat-Orrechioni, 1980 : 35 ).<sup>9</sup>

*« J'ai même pensé au **suicide**. »*

*« J'ai quelque fois de fortes envies de **suicide**. »*

*« J'ai juste une envie de me **suicider**. »*

Nous constatons l'utilisation du terme « suicide » pour attirer l'attention, comme défini dans le TLF informatisé : « *Souligne la réalité du fait le plus improbable et conséquemment le plus significatif pour ce que l'on veut faire admettre* ] **A** [*Avec valeur renchérissante* ».

Dans le même mouvement discursif, l'énoncé qui contient l'occurrence « suicide » se décline de différentes manières, il est interrogatif, narratif, etc.

<sup>9</sup> Kerbrat O. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, p. 35.

### 3. Le cas de deux témoignages parmi ceux des hommes et femmes battu(e)s :

Au sein des témoignages que nous avons pu récolter, deux d'entre eux ont retenu notre attention : il s'agit de deux témoignages au présent d'un homme et d'une femme toujours en couple et sous le même toit avec le conjoint violent au moment du témoignage. **Comment les deux conjoints expriment-ils leur souffrance ? Mettent-ils leur souffrance de la même manière en récit ? Existe-t-il des particularités propres au genre dans l'expression de la souffrance ?**

#### 3.1. Structurellement :

##### 3.1.1. Un appel à l'aide → homme vers homme, femme vers femme (au tout début ou à la fin du témoignage) :

A l'accroche : Hommes : « Bonjour » / Femmes : « Bonsoir Mesdames. »

Hommes : fin du témoignage :

*« je vous écris car je ne sais pas quoi faire, ma situation me paraît inextricable. Une question concrète tout de même, si je suis à nouveau entendu par les gendarmes, puis-je porter plainte pour coups et pour mise en danger de la santé psychologique de ma fille ? »*

(vous : lecteurs (masculins) + question adressée à eux).

Femmes : début du témoignage :

*« Bonsoir Mesdames ».*

*« Je ne savais pas où me confier. C'est très difficile d'en parler. »*

En termes d'adresse, nous constatons la structure suivante : « Bonsoir Mesdames » + verbe synonyme de dévoiler l'intimité des ressentis par rapport à la violence subie et aveu de la difficulté d'oser parler « *J'avais besoin de parler.* »

##### 3.1.2. Constat global général de la situation de violence et de l'état personnel (constat négatif) du témoinant

Hommes :

*« Je suis en couple depuis 18 ans. Ma femme est très violente en termes d'insultes et me bat depuis tout ce temps par moments. Elle se fait soigner par des psychiatres depuis que je la connais mais le fait d'être battu n'est pas connu par eux je pense. La dernière psy a demandé à me voir car elle suit aussi ma fille et m'a alerté sur l'état dépressif de ma fille et me demande de prendre ma fille avec moi et de nous séparer de ma femme. »*

Dans ces deux exemples : « me bat depuis tout ce temps par moments », « dernière psy » nous constatons un caractère récent des faits racontés, bouleversement dans la situation, alarme, par le biais de la psy qui donne une clef à la victime pour oser regarder la situation en face et mettre des mots sur les violences subies.

#### Femmes :

*« Aujourd'hui je ne suis pas forte bien au contraire, je ne suis que l'ombre de moi-même. Il m'a tout volé, ma façon de penser, de rire, de regarder la télé, de m'habiller. Il a même pris mon âme et mes larmes. Je suis inconsciente à présent de ma vie, je survole les jours et je me repose quand dans mon sommeil. », « Cela fait 13 ans qu'il dit que je suis une traînée », « Je n'ai que 29 ans. Je n'ai connu que lui. Le bonheur je n'y ai jamais vraiment goûté et si parfois un jour il m'a effleurée, j'ai tout oublié, tous les souvenirs qui m'ont fait sourire. »*

### **3.1.3. Description de l'élément déclencheur général de la violence :**

#### Hommes :

*« me rejette **sans arrêt** la faute, tous les sujets sont prétextes à me reprocher quelque chose. Tant que je ne réagis pas à ses foudres, **elle monte en pression, elle recherche la confrontation à chaque fois** ; et à force de voir que je ne marche pas à ses provocations et ne suis pas d'accord avec ses propos elle m'enferme dans une pièce de la maison et me prend en otage pendant des heures en essayant de m'imposer son point de vue et de m'insulter, de m'humilier et de me taper avec violence. »*

Les marqueurs temporels « à chaque fois », « pendant des heures » marquent la récurrence et la durée des violences subies ; utilisation du présent qui tend vers la quotidienneté/actualité des faits.

Femmes :

« parfois la nuit, **quand Mr a besoin de se rendre à la cuisine**, ses insultes me réveillent. »

### 3.1.4. Description de faits plus récents

Hommes :

« **Il y a peu**, elle m'a pris en otage **trois heures** dans la salle de bain et m'a hurlé dessus, m'insultant, insultant tout ce qui me touche (famille, amis, collègues...) m'humiliant par tous les moyens et **au bout de trois heures**, voyant que tout glissait sur moi sans que je rentre dans le conflit, elle m'a donné un énorme coup de poing dans le visage, j'ai été choqué et pourtant j'ai fait de la boxe ; j'ai vu rouge, arraché la poignée de la porte, je l'ai poussée pour sortir, elle est tombée et s'est agrippée avec une force inimaginable comme d'habitude à mes pieds, j'ai trébuché et je lui ai marché dessus. Ces situations glauques sont déplorables et j'en suis acteur malgré moi. »

Le marqueur temporel « il y a peu » ; adjectifs marquant la surprise face à la violence de la conjointe « inimaginable », « choqué ».

« **Depuis quelques semaines**, elle est invivable »

« **Depuis deux jours** que je suis rentré, elle a un comportement très violent à nouveau »

« Ce matin, elle est venue dès la première heure m'insulter, et me raconter des insanités terribles, elle m'a tapé et je l'ai poussée à nouveau pour me dégager. »

Femmes : « Je le menace! Il me dit de partir sans les garçons. Je recule sur mon envie de l'envoyer se faire f\*\*\*\*\*. J'en veux à la vie. »

### 3.1.5. Appel (à témoin de la détresse ?) aux lecteurs :

Hommes :

*«Je vous écris car je ne sais pas quoi faire, ma situation me paraît inextricable. »,*

*«Une question concrète tout de même, si je suis à nouveau entendu par les gendarmes, puis-je porter plainte pour coups et pour mise en danger de la santé psychologique de ma fille ?»*

Femmes :

*« Rendez-vous compte cela fait plus de 5 ans que je dors seule sur le canapé, parfois la nuit, quand Mr a besoin de se rendre à la cuisine, ses insultes me réveillent. **Comment peut-on insulter une femme** qui ne fait que dormir tout simplement ? »*

(Vous + pronom personnel sujet « on » marqueur de généralité + question rhétorique).

*« Je sais que beaucoup d'entre vous sont dans la situation, je vous souhaite à toutes d'avoir le courage de vous sentir libre, belle, vivante... »*

Nous assistons à une forme de reconnaissance d'une communauté de souffrance.

### **3.1.6. Fin du témoignage et remerciements :**

Femmes : *« merci de m'avoir lue. Amicalement. »*

## **3.2. Contenu**

### **3.2.1. L'opposition constante entre les → PRONOMS « elle » / « il » et « lui » / « elle » à l'image de la confrontation physique et verbale**

Hommes :

*« elle m'a pris [...] m'a hurlé dessus, m'insultant, [...] m'humiliant par tous les moyens et au bout de trois heures, voyant que tout glissait sur moi sans que je rentre dans le conflit, elle m'a donné un énorme coup de poing dans le visage, j'ai été choqué et pourtant j'ai fait de la boxe ; j'ai vu rouge, arraché la poignée de la porte, je l'ai poussée pour sortir, elle est tombée et s'est agrippée avec une force inimaginable comme d'habitude à mes pieds, j'ai trébuché et je lui ai marché dessus. »*

Femmes :

« **Il** dit de **moi** que **je** suis une moins que rien. **Il** boit et fume. **Je** suis arrivée à un point où **je le** trouve laid, **je** déteste son odeur et **j'**arrive même plus à boire ou manger derrière **lui**. »

L'opposition du « je » du témoinnant et du « il/elle » du conjoint violent dès le début du témoignage contraste de manière très forte.

### 3.2.2. Temps verbaux

Nous relevons la présence de deux temps verbaux : le présent de narration (narration des faits quotidiens) et le passé composé (pour le constat, récit de faits récents) dominants :

Hommes :

« Depuis quelques semaines, elle **est** invivable, **j'ai ramené** ma fille chez la psy (**c'est** également la psy de ma femme) et au bout de vingt minutes, la psy **est venue** me chercher, ma fille était en larmes, la psy **me demande** de prendre ma fille et de l'emmener loin de sa mère. **Je suis** au chômage et même prendre un simple studio **m'est impossible** car je **dois** avoir au moins une chambre en plus pour ma fille. Ma fille étant jeune et fragile, je ne **veux** pas lui prendre une chambre non plus, ce serait terrible pour elle. »

« Depuis deux jours que je **suis** rentré, elle **a** un comportement très violent à nouveau, je le redoutais. Ce matin, elle **est venue** dès la première heure m'insulter, et me raconter des insanités terribles, elle **m'a tapé** et je **l'ai poussée** à nouveau pour me dégager. **Elle est partie** vers onze heures et **n'est pas revenue** ».

Femmes :

« Cela **fait** 13 ans que je **suis** avec le père de mes enfants. 13 ans d'infidélité, de violences en tout genre. Aujourd'hui je ne **suis** pas forte bien au contraire, je ne **suis** que l'ombre de moi-même. Il m'a **tout volé**, ma façon de penser, de rire, de regarder la télé, de m'habiller. **Il a même pris** mon âme et mes larmes. Je **suis** inconsciente à présent de ma vie, **je survole** les jours et **je me repose** quand dans mon sommeil. »

### 3.2.3. Marqueurs temporels

Nous constatons la présence de marqueurs temporels précis du présent qui rythment le témoignage :

Hommes :

« Au bout de quelques heures » ...

Femmes :

« **aujourd'hui** », « **à présent** », « **maintenant il est l'homme que je déteste le plus au monde !** », « *Cela fait 13 ans* », « *Ce serait si simple que je l'avais fait depuis un moment et que ce soir je n'écrivais pas ce texte.* »...

#### **3.2.4. Adjectifs et expressions de type hyperboliques (plutôt péjoratifs) en très grand nombre (signifiant une situation extrême et humainement anormale et insupportable)**

Hommes :

« très violente », « tellement violente », « terriblement », « inimaginable », « gravissime », « aussi terrible », « irascible et est très autoritaire », « très compliqué », « invivable », « impossible », « désemparé », « inextricable ».

Femmes :

« très difficile », « j'ai tout oublié, tous les souvenirs qui m'ont fait sourire », « Il m'a tout volé », « Je suis arrivé à un point où », « je déteste », « maintenant il est l'homme que je déteste le plus au monde ! », « Ce qui me fait le plus de mal », « Je crois que j'ai touché le fond ».

#### **3.2.5. Un récit de souffrance marqué par la forme négative (marquant les impossibilités créées par la situation de violence)**

La forme négative est omniprésente dans tout le témoignage :

### Hommes :

*« me disant qu'elle n'avait pas changé et que ça allait recommencer, je regrette de ne pas avoir pris en compte son avis, je m'en veux terriblement. »*

*« Je n'ai jamais eu de suite et mon casier judiciaire est toujours vierge. Je vous avoue que passer par ces étapes est gravissime, je n'ai jamais connu de situation aussi terrible. »*

*« ma gentillesse qui n'est pas une qualité du fait tout ce que je sais ne sert à rien face à elle. »*

*« je n'ai plus de voiture de fonction et sa voiture, qui est à mon nom, je n'en ai pas les clefs elle ne veut pas me donner les doubles de clefs et ne veut pas que je l'utilise... »*

### Femmes :

*« je ne suis pas forte », « je ne suis que l'ombre de moi-même », « Je n'ai que 29 ans. Je n'ai connu que lui. Le bonheur je n'y ai jamais vraiment goûté », « Je ne sais pas combien de temps je vais tenir. Je ne crois pas qu'il va changer et sincèrement je ne veux même pas qu'il change pour être mieux avec moi, je sais que jamais je l'accepterai de nouveau », « même eux ne me donnent plus cette joie ».*

## **3.3. Différences marquantes entre les témoignages hommes / femmes**

### **3.3.1. L'homme battu finit par se défendre physiquement et doit repousser violemment la femme, qui en profite alors pour jouer la victime en montrant les marques de violence au médecin pour faire accuser l'homme**

*« Au bout de quelques heures en fonction de ce que je peux supporter, je la rejette physiquement elle tombe et comme elle a une peau qui marque beaucoup je sais qu'elle a fait constater par des médecins ses marques et m'a dit qu'elle avait déposé des mains courantes à la gendarmerie. Il y a quelques années, elle était tellement violente qu'elle m'a donné un coup de couteau dans le dos, je n'ai jamais déposé plainte ni quoi que ce soit. Ma fille m'a dit que ma femme avait tout un dossier médical à mon encontre. »*

*« J'ai pris ma femme pour l'arrêter et elle m'a tapé avec beaucoup de force et malheureusement j'ai eu un réflexe qui ne me ressemble pas, j'ai mis un coup de tête et lui ai cassé le nez. Elle arrive à faire de nous (ma fille et moi) des êtres violents. »*



« Ces situations glauques sont déplorables et j'en suis **acteur malgré moi.** »

« Elle a été chez le médecin qui lui a diagnostiqué une déchirure des muscles des côtes, je n'ai pas en mémoire le terme médical exact. **Le médecin a déclaré cette blessure aux forces de l'ordre et j'ai été mis en garde à vue une journée** ».

**N.B :** l'homme battu a tendance à ne pas être cru, ce qui accentue la difficulté de celui-ci à témoigner des violences reçues (dans l'idéologie populaire c'est plutôt la femme qui est battue).

### **3.3.2. Il se dégage de l'empathie du mari battu envers sa femme, malgré la violence vs. de la haine et de la rancœur envers le conjoint violent, du côté de la femme battue**

« Ma femme étant **victime de ses émotions** me rejette sans arrêt la faute »

« **J'avais toujours des sentiments pour elle et je suis revenu à la maison** après une année. **Ma gentillesse et mon amour pour elle m'ont aveuglé**, ma fille restée avec ma femme durant cette année m'a déconseillé de revenir avec elles en me disant qu'elle n'avait pas changé et que ça allait recommencer, je regrette de ne pas avoir pris en compte son avis, je m'en veux terriblement. »

La femme violente est décrite comme « victime de ses émotions » : le mari battu cherche à l'excuser. Le forum n'est pas un espace vide et afin de ne pas le juger en soi, nous tiendrons compte dans de prochains travaux des éléments contextuels qui le touchent et l'entourent.

Ce support de l'écriture offre des possibilités et des contraintes qui lui sont propres. Il affecte en profondeur le contenu et influence la nature même des messages.

Plusieurs facteurs sont à prendre en considération dont le lieu de transmission du discours qui est tout aussi important que le discours lui-même. De ce fait, nous concentrerons prochainement notre analyse sur l'impact que ce lieu peut avoir sur le discours créé et sur le récepteur du témoignage.

## BIBLIOGRAPHIE

Adam J.-M.

(2011). *Les textes types et prototypes*, Armand Colin, (3ème édition), pp. 191-202.

(1987). *Approche linguistique de la séquence descriptive*, in *Pratiques* N°55.

Amossy R. (2014). *L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires*, in *Langage et société*, 3/2014 (n° 149), pp. 13-30. URL : <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-13.htm>. DOI : 10.3917/ls.149.0013.

Clémence K. (2004). *Expliquer le mal par le male : approche systemique : vers une nouvelle compréhension de la violence conjugale*, mémoire de master en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Sociale, Nice, Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social.

Dallaire Y. (2002). *La violence faite aux hommes : une réalité taboue et complexe*. Québec : Option santé. URL : [http://www.medecine.unige.ch/enseignement/apprentissage/module4/immersion/archives/2007\\_2008/travaux/08\\_r\\_hommes.pdf](http://www.medecine.unige.ch/enseignement/apprentissage/module4/immersion/archives/2007_2008/travaux/08_r_hommes.pdf).

Kerbrat O. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.

Kerebel A. (2006). *Claviers intimes : les journaux en ligne comme nouvel espace d'intimité*, *RiLUnE*, n. 5, pp. 107-120

Maingueneau D.

(2014). *Retour critique sur l'éthos*, in *Langage et société*, 3/2014 (n° 149), pp. 31-48. URL : <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-31.htm>  
DOI : 10.3917/ls.149.0031.

(1996). *Les termes clés de l'analyse du discours* [Texte imprimé], Paris, Seuil. 1996, cop. 1996.

Maingueneau D., Charaudeau P. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Yves L.-B. (2004). *Trois points de suspension...*, *L'information Grammaticale*, n° 103, pp. 3-6.